

Présentation

Champ d'application de l'étude

La filière Création mode design rassemble en Ile-de-France un grand nombre de métiers et de secteurs qui ont pour point commun de reposer sur des talents créatifs reconnus, un « écosystème » de savoirs faire mis en œuvre par des centaines de PME, et de grandes maisons de luxe qui font rayonner leurs marques dans le monde entier.

Si sa longue tradition de carrefour des arts et de la culture permet à Paris d'être toujours une place de référence des industries culturelles et créatives ; nos entreprises doivent plus que jamais relever l'enjeu de combiner les savoir-faire traditionnels avec une offre créative renouvelée, actualisée, contemporaine.

Il n'existe pas aujourd'hui de données précises sur cette filière tant les activités liées à la mode, au luxe, au design sont dispersées dans la nomenclature de l'INSEE, sans parler des activités des sièges dites « de gestion », qu'il faut pourtant recenser et agréger dans la mesure où ces emplois découlent de la présence de cette filière sur notre territoire.

Nous avons néanmoins cherché à quantifier son poids économique.

Après une première estimation réalisée à partir de données de 2008, nous avons affiné notre méthodologie sur la base de 3 grands secteurs d'activité que sont :

- l'équipement de la personne (stylisme, habillement, accessoires, maroquinerie, cosmétiques)
- l'équipement de la maison (mobillier, textiles d'ameublement, arts de la table)
- les activités de design au sens large

Le décompte des emplois que nous présentons – basé cette fois sur des chiffres de 2011 – intègre aussi bien les PME (quasi artisanales parfois) que les grandes maisons et leurs activités de « siège ».

Par contre, afin de ne pas agréger de données trop hétérogènes, nous n'avons volontairement pas pris en compte :

- Les activités de création qui relèvent de l'univers numérique et / ou audiovisuel, déjà recensées par ailleurs,
- Les activités purement artistiques, importantes intrinsèquement, mais qui obéissent à d'autres logiques
- Le commerce de détail (seul le commerce de gros a été pris en compte)
- Enfin pour le design, les designers intégrés en entreprise ne sont pas comptabilisés.

Les **150 000 emplois directs** auxquels nous arrivons sont donc une estimation à *minima* de ce que « pèse » la filière création mode design en Ile-de-France. Il nous paraît également important de souligner l'énorme effet de levier que ces activités de création exercent sur l'ensemble des autres secteurs économiques – à l'image d'un catalyseur sans lequel rien ne se pourrait - sans parler de leur impact sur le tourisme et le rayonnement de notre pays, dont le « goût français » et sa production, alchimie de notre culture et de nos talents créatifs, constitue l'un de ses plus sûrs facteurs d'attractivité.

Méthodologie de l'étude

La filière création mode design ne fait l'objet, à ce jour, d'aucune définition simple et opérationnelle. L'approche a ici été effectuée sur la base d'une segmentation en quatre sous-groupes qui la constituent : les activités spécialisées de Design, les activités de Mode-stylisme, l'équipement de la personne (hors Mode-stylisme) et l'équipement de la maison.

L'ARIST (Agence régionale d'information stratégique et technologique de Paris) de la CCI Région Paris Ile-de-France a procédé à une sélection des codes d'activité en rapport avec chacun de ces sous-groupes. Pour tenir compte des liens plus ou moins directs de chacun des codes retenus avec la thématique du sous-groupe, une pondération par code et par département a été appliquée (voir tableau en annexe 1) en s'appuyant sur le fichier entreprise de la base Diane (mise à jour en janvier 2012) et ses « mots clés ». Cette démarche a ainsi permis un chiffrage estimé du poids économique de la filière le plus proche possible de la réalité.

Nous avons complété ce décompte en effectuant un chiffrage des emplois relevant des sièges et holdings des principales entreprises de la filière implantées en Ile-de-France; (liste présentée en annexe 2). Ces emplois n'ont pu être répartis, de façon fiable, sur les quatre sous-groupes qui constituent la filière (trop de recouvrements) ainsi que sur les 8 départements franciliens. Aussi, les effectifs des sièges et holdings ont été ajoutés *dans leur globalité* à ceux des 4 sous-groupes mais ne figurent pas dans les ventilations par sous-groupes et départements.

Source des établissements et emplois

Nous avons utilisé le fichier d'établissements et d'entreprises Sirene de l'Insee (base de données exhaustive qui répertorie l'ensemble des personnes physiques exerçant de manière indépendante une profession non salariée, des personnes morales de droit public ou de droit privé, des institutions et services de l'État et des collectivités territoriales ainsi que de leurs établissements, lorsqu'ils relèvent du registre du commerce et des sociétés, du répertoire des métiers ou qu'ils emploient du personnel salarié, sont soumis à des obligations fiscales ou bénéficient de transferts financiers publics).

Les effectifs ont été estimés à partir du fichier d'établissements par taille d'effectifs.